

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT-266

Déposé le : 25.09.18

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Ne pas se dévoyer pour des voyages. Quels processus de décision, quels contrôles et quelle publicité pour les voyages officiels du Conseil d'Etat ou de cadres de l'administration cantonale ?

Texte déposé

Durant les derniers mois, plusieurs voyages effectués par des conseillers d'Etat ou d'autres élus, parfois il y a plusieurs années, ont (à nouveau) attiré l'attention des médias. Dans certains cas, il est fait état de voyages sur invitation. À d'autres reprises, il est question de voyages officiels financés par l'Etat, parfois de voyages officiels que les conseillers d'Etat ou élus prolongent avec des vacances. Enfin, dans d'autres cas de figure, des voyages considérés apparemment comme privés par le Canton de Vaud sont évoqués, mais de toute évidence perçus comme officiels dans les contrées d'accueil visitées, voire dans certains cas par des conseillers d'Etat ou élus y participant. Certains voyages voient également des cadres de l'administration cantonale parmi les participant-e-s.

Des approximations quant au caractère officiel ou non de certains déplacements peuvent aujourd'hui nuire à la crédibilité de nos institutions. C'est pourquoi le législateur est en droit de se demander si toutes les mesures sont prises pour garantir des processus de décision consolidés, des contrôles et une transparence dans l'organisation de ces voyages. Il nous intéresse également de savoir si les événements évoqués dans les médias ont déjà amené des révisions ou des précisions dans les pratiques du Conseil d'Etat, respectivement de l'administration cantonale.

Compte tenu de ce qui précède, nous avons l'honneur d'adresser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. Comment les voyages officiels de conseillers d'Etat ou de cadres de l'administration cantonale sont-ils définis et à quelles règles (base légale, réglementaire ou directive) doivent-ils répondre ? Quelles sont les différentes catégories de voyage et leur(s) financement(s) ?
2. Tous les voyages font-ils objet d'une décision du Conseil d'Etat ? La composition de la délégation (conseillers d'Etat et cadres de l'administration) est-elle également validée par le Conseil d'Etat ? Par analogie avec la directive 37.4 LPers, un rapport sur ces voyages est-il fait

au Conseil d'Etat au retour de la délégation ?

3. Un registre des voyages officiels est-il tenu par l'administration cantonale et facilement accessible au public ? Le rapport du Conseil d'Etat ou le rapport sur les affaires extérieures pourrait-il être complété par la liste systématique des voyages officiels ?
4. Lorsqu'un conseiller d'Etat ou un cadre de l'administration est invité à un voyage ou une manifestation à l'étranger, à titre privé ou public, le Conseil d'Etat est-il amené à prendre une décision ou est-il pour le moins informé au préalable ?
5. Lorsqu'un voyage est prolongé par un séjour à titre privé, les dates officielles du voyage sont-elles clairement délimitées ? Qui fixe le coût de la participation privée du voyage ?
6. Qu'en est-il de la coordination avec le Conseil d'Etat en cas de voyages officiels d'élus fédéraux vaudois, de députés ou de municipaux amenés à exercer un rôle de représentation des intérêts du canton ou de leur commune ? Le Conseil d'Etat est-il informé ? S'il s'agit d'une délégation conjointe de Conseillers d'Etat et d'autres élus vaudois, comment se répartissent les rôles ?
7. Des règles claires sur les cadeaux éventuellement reçus au cours du voyage sont-elles établies ?
8. Le Conseil d'Etat prévoit-il de préciser ou renforcer les règles encadrant les voyages officiels, les voyages de l'administration et de manière générale les voyages de conseillers d'Etat sur invitation ?
9. Si un-e élu-e ou un cadre de l'administration ne respecte pas les règles, des mesures sont-elles prises par le Conseil d'Etat et si oui, lesquelles ? Les autorités de surveillance sont-elles saisies ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Induni Valérie

Signature :

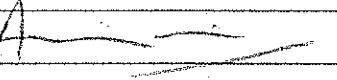
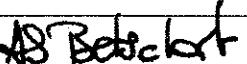
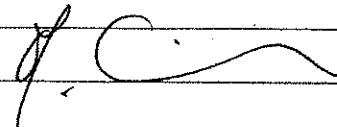
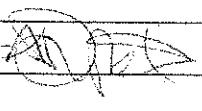
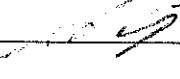
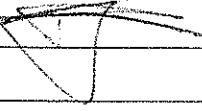
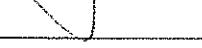
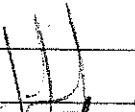
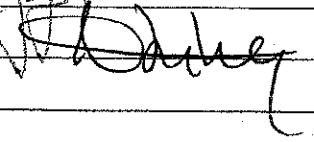


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

Aminian Taraneh		Cherubini Alberto	
Aschwanden Sergei		Chevalley Christine	
Attinger Doepper Claire		Chevalley Jean-Bernard	
Baehler Bech Anne		Chevalley Jean-Rémy	
Balet Stéphane		Chollet Jean-Luc	
Baux Céline		Christen Jérôme	
Berthoud Alexandre		Christin Dominique-Ella	
Betschart Anne Sophie		Clerc Aurélien	
Bettschart-Narbel Florence		Cornamusaz Philippe	
Bezençon Jean-Luc		Courdesse Régis	
Blanc Mathieu		Cretegny Laurence	
Bolay Guy-Philippe		Croci Torti Nicolas	
Botteron Anne-Laure		Cuendet Schmidt Muriel	
Bouverat Arnaud		Deillion Fabien	
Bovay Alain		Démétriadès Alexandre	
Buclin Hadrien		Desarzens Eliane	
Buffat Marc-Olivier		Dessemontet Pierre	
Butera Sonya		Devaud Grégory	
Byrne Garelli Josephine		Develey Daniel	
Cachin Jean-François		Dolivo Jean-Michel	
Cardinaux François		Dubois Carole	
Carrard Jean-Daniel		Dubois Thierry	
Carvalho Carine		Ducommun Philippe	
Chapuisat Jean-François		Dupontet Aline	
Cherbuin Amélie		Durussel José	
Echenard Cédric			
Epars Olivier			
Evéquoz Séverine			
Favrod Pierre Alain			
Ferrari Yves			
Freymond Isabelle			
Freymond Sylvain			
Fuchs Circé			
Gander Hugues			
Gaudard Guy			
Gay Maurice			
Genton Jean-Marc			
Germain Philippe			
Gfeller Olivier			
Giardon Jean-Claude			
Glauser Nicolas			
Glauser Krug Sabine			
Gross Florence			
Guignard Pierre			
Induni Valérie			
Jaccard Nathalie			
Jaccoud Jessica			
Jaques Vincent			
Jaquier Rémy			
Jobin Philippe			

Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre